

Concoules :

Département du Gard
Arrondissement d'Alès
Canton de Génolhac

1.647 hectares

Dénivellation : 345 m à 1.508 m (Sommet de Castelades)

261 habitants en 1962 (on n'y comptait que 2 feux en 1384)

Etymologie :

De l'occitan conca (coquille, vallon, vallée en forme de cuvette).

Formes anciennes :

B. de Concolas, 1176 (cartulaire de Franquenaux)

Coucol 1212 (généalogie des Châteauneuf-Randon)

Parochia de Concolis, 1345 (cartulaire de la seigneurie d'Alès)

Concoloe 1384 (dénombrement de la sénéchaussée)

Privatus Sanct-Stephanie de Concolis, Uticensis diocesis, 1461

Saint-Etienne de Concolles, 1462

Cocoles 1551

Cogulan, 1622

Concoules, 1634

Avant la révolution Concoules faisait partie de la viguerie et du diocèse d'Uzès, doyenné de Gravières.

Le 23 novembre 1723, par arrêt du consul, il est octroyé à Concoules attaqué de la peste la diminution du 1/3 des impositions.

Le prieuré régulier de Saint-Etienne de Concoules était à la présentation du prieur de Saint-Baudile de Nîmes et à la collation de l'évêque d'Uzès. Le prieur était seigneur justicier pour une portion.

Armoiries :

D'or, à une fasce losangée d'argent et de sable

